

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 53 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 43 Absent(s) : 6</i>
--	---	---

Date de convocation : 12 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 18 décembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-27 :

Délégation de Service Public pour le transport urbain de voyageurs - rapport annuel 2022.

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

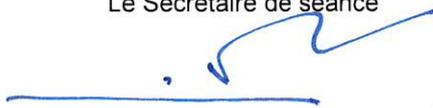
Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 17 octobre 2011 portant délégation de service public pour l'exploitation de services de transport public urbain et de transport des personnes à mobilité réduite de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole à la société Keolis SA pour une durée de 12 ans en régie intéressée à compter du 1^{er} janvier 2012,
VU l'approbation de l'avenant n°14 à la convention de Délégation de Service Public pour l'exploitation du transport urbain de voyageurs et du transport des personnes à mobilité réduite passée entre Metz Métropole à la SAEML TAMM par délibération du Conseil Métropolitain du 3 juillet 2023 prolongeant la durée du contrat d'un an,
VU le rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs et du transport des personnes à mobilité réduite présenté pour l'exercice 2022, ainsi qu'une synthèse, annexés à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 30 novembre 2023,

PREND ACTE du rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs et la synthèse présentés pour l'exercice 2022.

Metz, le 19 décembre 2023

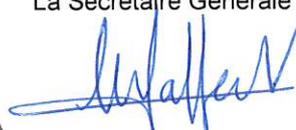
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20231218-2023-12-DC27-DE

Numéro de l'acte : 2023-12-DC27
Date de décision : lundi 18 décembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation de Service Public pour le transport urbain de voyageurs - rapport annuel 2022
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/12/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231218-2023-12-DC27-DE
Document principal : 99_DE-27.pdf

Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:17	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:18	En cours de transmission	
21/12/23 09:22	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:27	Accusé de réception reçu	